
Conseil général des ponts et chaussées

Décision du 4 juin 2003 relative à M. Bernhard (Christian), ingénieur général des ponts et chaussées, membre de la 6^e mission d'inspection générale territoriale (Poitou-Charentes, Aquitaine), est chargé par intérim des fonctions d'inspecteur général coordonnateur de cette mission

NOR : *EQUV0310100S*

Le vice-président du conseil général des ponts et chaussées,

Vu le décret n° 86-1175 du 31 octobre 1986 relatif au conseil général des ponts et chaussées ;

Vu l'arrêté ministériel du 6 janvier 1987 relatif au fonctionnement du conseil général des ponts et chaussées ;

Vu l'arrêté du 15 novembre 2002 portant nomination du vice-président du conseil général des ponts et chaussées ;

Vu l'arrêté du 2 décembre 2002 portant délégation de signature ;

Sur proposition du président de la 6^e section, secrétaire général du conseil,

Décide :

En sus de ses attributions actuelles, M. Bernhard (Christian), ingénieur général des ponts et chaussées, membre de la 6^e mission d'inspection générale territoriale (Poitou-Charentes, Aquitaine), est chargé par intérim des fonctions d'inspecteur général coordonnateur de cette mission.

Fait à La Défense, le 4 juin 2003.

Pour le vice-président,
Le président de section :
*Le secrétaire général du
conseil,*
D. Cyrot